



Bon de commande administratif

Par **cita90**, le **13/10/2009** à **17:35**

Bonjour,
je souhaite connaître la valeur juridique du bon de commande administratif. ce dernier me garantit-il le paiement de la commande ? si non, quelles sont les mentions obligatoires pour que cela devienne une garantie de paiement ?
merci de vos réponses
Cordialement